# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Internet

Question écrite n° 100417

### Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur les attaques des cybercriminels dont les PME sont la cible. Plusieurs petites et moyennes entreprises ont été victimes ces derniers mois de cybermalveillance, selon la CGPME il s'agirait d'une entreprise sur quatre. Ces cyberattaques ne concernent plus que les grands groupes mais ciblent toutes les entreprises. La plupart des PME sont désarmées face à de telles pratiques, n'ayant pas souvent les bonnes attitudes ou les bonnes pratiques par méconnaissance du danger dans l'utilisation de leur matériel informatique. La grande majorité de ces attaques pourraient être évitées par la mise en œuvre de « bonnes pratiques » et par une information en direction des chefs d'entreprises. De plus, ces derniers, lorsqu'ils sont confrontés à ce type d'attaque, ne savent pas vers quel interlocuteur se tourner. Il souhaiterait connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de protéger les PME des cyberattaques.

### Données clés

**Auteur :** M. Jacques Cresta
**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1re circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 100417
**Rubrique :** Télécommunications
**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire
**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 1er novembre 2016, page 8965
**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)